

02.06.2023 – 16:21 Uhr

CSI s'adresse au Premier ministre arménien : " Laissez le peuple décider du sort du Haut-Karabakh ! "



Binz (ots) -

CSI demande au Premier ministre arménien Nikol Pachinian de soutenir le droit à l'autodétermination du Haut-Karabakh. Parallèlement, l'organisation de défense des droits de l'homme met en garde contre un nettoyage ethnico-religieux si la souveraineté de l'Azerbaïdjan sur le Haut-Karabakh est reconnue.

Christian Solidarity International, organisation chrétienne humanitaire de défense des droits de l'homme, a demandé au Premier ministre arménien Nikol Pachinian de réaffirmer le soutien de l'Arménie au droit à l'autodétermination du Haut-Karabakh, tel qu'il est défini dans les Principes de Madrid de l'OSCE de 2007.

Dans sa lettre du 1er juin 2023, le président international de CSI, le Dr John Eibner, avertit que la volonté publiquement déclarée du Premier ministre Nikol Pachinian de reconnaître la souveraineté de l'Azerbaïdjan sur le Haut-Karabakh pourrait ouvrir la porte à un nouveau génocide des Arméniens.

John Eibner rappelle la déclaration commune des présidents de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie du 2 novembre 2008, dans laquelle ils ont convenu que le statut juridique définitif du Haut-Karabakh serait décidé par référendum. Ce droit à l'autodétermination est également mentionné dans les Principes de Madrid de l'OSCE pour un règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh.

Dans la lettre adressée par le président de CSI au Premier ministre arménien, on peut lire : " Après votre concession unilatérale, le dictateur ultranationaliste d'Azerbaïdjan a établi un point de contrôle militaire sur le corridor de Latchine et a de nouveau menacé de recourir à la violence, non seulement contre le Haut-Karabakh, mais aussi contre la République d'Arménie elle-même. "

La reconnaissance par Nikol Pachinian de la souveraineté azerbaïdjanaise sur le Haut-Karabakh, sous prétexte de préserver la paix, a été vivement condamnée par l'Église arménienne. Dans sa lettre, le président international de

CSI John Eibner est convaincu : " Nous craignons que cette capitulation ne conduise pas à la paix, mais à un nouveau génocide et à la déportation du peuple arménien de la région. Au vu de la violence passée et présente de l'Azerbaïdjan contre la population du Haut-Karabakh et la République d'Arménie, y compris le nettoyage ethnique/religieux anti-arménien, et compte tenu du processus génocidaire depuis la fin du xixe siècle, l'évaluation de l'Église apostolique arménienne porte le sceau de l'authenticité prophétique. "

CSI demande avec insistance au Premier ministre arménien de respecter l'engagement de l'Arménie et de s'engager pour le respect des Principes de Madrid. Ceux-ci incluent le droit à l'autodétermination pour la population du Haut-Karabakh ainsi que les efforts pour rechercher un accord de paix global avec l'Azerbaïdjan dans le cadre de l'OSCE.

Christian Solidarity International soutient le droit à l'autodétermination des Arméniens du Haut-Karabakh et fournit une aide humanitaire aux victimes de l'agression azerbaïdjanaise depuis la première guerre du Haut-Karabakh (1988-1994).

Fin mai 2023, CSI a lancé la campagne de sensibilisation " Le prix du silence ". L'organisation de défense des droits de l'homme attire ainsi l'attention sur le risque croissant d'un génocide de la population chrétienne du Haut-Karabakh.

Contact:

Joel Veldkamp | Responsable communication internationale de Christian Solidarity International (CSI) | 076 258 15 74 | joel.veldkamp@csi-int.org

Laurent Schlatter | Responsable CSI-Suisse romande | 044 982 33 70 | info@csi-suisse.ch

Medieninhalte



Le président international de CSI John Eibner lors de la visite du mémorial du génocide arménien à Erevan. csi / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100007062 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007062/100907436> abgerufen werden.